

## Des gendarmes au collège Henri Matisse

Vendredi 16 avril 2021, les élèves du GDHM ont rencontré deux personnes passionnées par leur métier au sein de la Gendarmerie nationale. Au programme : d'abord, le sous-lieutenant GAUTRAIS pour la présentation de la Garde nationale et la réserve opérationnelle de la gendarmerie puis la lieutenant RAGONNAUD pour son parcours professionnel au sein de la Gendarmerie nationale avec une focale sur la place des femmes dans la Gendarmerie.

### « Être réserviste, c'est être deux fois citoyen »



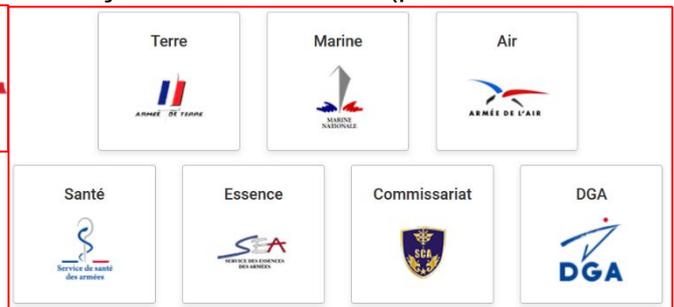
© NadineRavierGDHM16\_04.21

Le sous-lieutenant GAUTRAIS a consacré deux heures de son emploi du temps à expliquer aux élèves du GDHM les raisons de son engagement en tant que réserviste qui, comme plus de 76 000, fait don de son temps pour la France, ses concitoyens et ses convictions. Il a d'abord été sous-officier de carrière



dans la gendarmerie mobile. Puis, revenu à la vie civile, il a fait le choix de s'engager autrement. Après un historique de la Garde nationale de 1789 à nos jours, dont la réorganisation des réserves opérationnelles a été voulue par François Hollande (président de la

République) après l'attentat de Nice, le sous-lieutenant nous a parlé des différentes composantes de cette garde nationale (cf. document en plus de la Police nationale et de la Gendarmerie nationale).



De 1789 à nos jours, la garde nationale a évolué. En effet, après la Révolution, une première garde nationale, sous le commandement de La Fayette, a été créée en France avec pour objectifs de mobiliser des hommes pour protéger les frontières et accompagner les guerres de conquête. Aujourd'hui les objectifs sont d'accroître la participation des réserves au renforcement de la sécurité des Français, d'apporter une réponse concrète au désir d'engagement de la jeunesse et de favoriser la cohésion nationale et développer l'esprit de résilience face aux menaces actuelles.

Pour le sous-lieutenant Gautrais, comme pour tous les autres réservistes, il s'agit de concilier une vie professionnelle, familiale et des activités dans la réserve militaire. Comme le disait Winston Churchill, premier ministre britannique de 1940 à 1945 « Être réserviste, c'est être deux fois citoyen ».

Pour faire partie de la réserve opérationnelle gendarmerie, il faut avoir le contrat d'engagement à servir dans la réserve opérationnelle (ESR) de la gendarmerie. La signature du contrat est suivie d'une affectation dans la

Type de réserve	Âge	Profil des volontaires	Durée du contrat	Durée des périodes d'intervention	Indemnisation	Organisme
Réserve opérationnelle militaire	À partir de 17 ans	Volontaires aptes physiquement et médicalement	Contrat entre 1 et 5 ans renouvelable	Maximum de 60 jours par an. En cas de nécessité, la durée peut être portée à 210 jours par an.	Solde variant selon le grade	Armées et Gendarmerie nationale

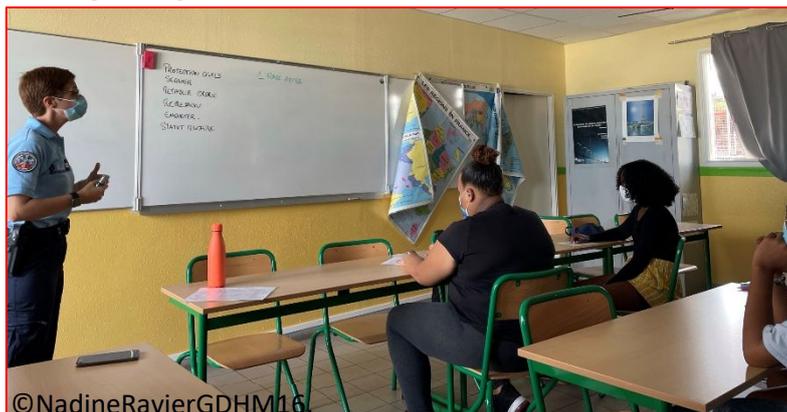
capture d'imaqe du site <https://www.service-public.fr/particuliers/vosdroits/F34283>

réserve opérationnelle après reconnaissance préalable de l'aptitude de l'intéressé à participer à des activités militaires. Ainsi, être réserviste sous ESR veut dire qu'on peut être convoqué pour renforcer temporairement les unités de gendarmerie proches du domicile et participer notamment à certaines opérations comme la sécurité de manifestations sportives ou culturelles ou la mise en place de mesures exceptionnelles de sécurité telles que le plan VIGIPRATE.... Les conditions d'admission sont d'être de nationalité française, avoir plus de 17 ans et avoir suivi la JDC (Journée de Défense et Citoyenneté ou avoir satisfait aux obligations du service national) ; de plus, la bonne condition physique est primordiale comme être apte moralement et psychologiquement ; enfin, il faudra être

détenteur du diplôme de gendarme adjoint de réserve (DGAR), obtenu à l'issue d'une préparation militaire encadrée par la gendarmerie.

### « Être femme dans la Gendarmerie nationale, plus qu'un métier, une vocation ! »

La lieutenant Ragonnaud interroge les élèves sur les différentes missions des gendarmes : au-delà de la verbalisation, c'est surtout la protection des civils, les secours, le rétablissement de l'ordre, des enquêtes ... que mettent en avant nos élèves. Le statut de militaire expliqué aux élèves illustre son engagement dans la gendarmerie dont elle rêvait déjà adolescente d'intégrer tant par l'attrait de la tenue que par les valeurs



©NadineRavierGDHM16

défendues et mises en exergue au quotidien : la loyauté, la disponibilité et surtout le sacrifice suprême illustré tristement par la mort héroïque de l'officier de gendarmerie de Carcassonne, Arnaud Beltrame qui avait pris la place d'un otage dans le supermarché le 24 mars 2018.

La Gendarmerie nationale, c'est avant tout une force armée, un service public au service de la



©NadineRavierGDHM16.0 1

population qui fait respecter les lois. En tant que femme dans la Gendarmerie nationale, elle est un exemple pour nos élèves du GDHM composé de 9 filles et de 2 garçons. La gendarmerie compte 21% de femmes au sein de son institution. La lieutenant rappelle que la première femme en Gendarmerie ne date que de 1983. Il faut attendre 1998, pour voir la fin des quotas dans cette Armée et ainsi ouvrir le recrutement à toutes. En 2001, le recrutement des premières femmes au sein du GIGN, et en 2016, la première femme

sous-officier dans l'escadron de gendarmerie mobile. Dans toutes les missions, il y a des femmes même des générales. Aujourd'hui, il y a un peu plus de 22 000 femmes en gendarmerie. Elles commandent ou exécutent des missions au sein de diverses unités telles que les brigades, les escadrons de gendarmerie mobile, les unités de renseignement qui luttent contre le terrorisme, elles sont pilotes d'hélicoptères, assurent la protection du président de la République, conduisent des motos pouvant faire plus de 200 kg.

La lieutenant Ragonnaud s'est prêtée avec attention et intérêt aux questions de nos élèves (Nahida, Kerya, Emma, Anne-Gaëlle...) « *Qu'est-ce qui vous a passionné ? Avez-vous eu le sentiment d'être reléguée au second plan, en tant que femme ? Avez-vous eu des remarques sexistes ? Avez-vous peur de représailles envers votre famille ? Votre famille a-t-elle peur pour vous quand vous êtes sur le terrain ? Quelle a été la réaction de vos parents quand ils ont su que vous alliez être gendarme ? N'avez-vous pas peur de ne pas être féminine ? Vous portez des lunettes ce n'est donc pas un obstacle au recrutement ?* ».

En conclusion, les actions du GDHM du collège Henri Matisse répondent aux objectifs initiaux en favorisant concrètement le lien armées-Nation-jeunesse, en renforçant l'enseignement de défense et en participant à la lutte contre le décrochage scolaire. De plus, ces moments d'échanges fructueux sont des vecteurs d'ambition professionnelle pour nos jeunes élèves grâce à la rencontre avec des femmes et des hommes passionnés par leur métier. Enfin, ce projet s'inscrit pleinement dans le cadre du domaine 3 du socle commun de compétences, de connaissances et de culture « la formation de la personne et du citoyen ».

Nadine Ravier, référente de la classe Défense et Sécurité Globale.